

LE TRAVAIL EN ELEVAGE DE BOVINS VIANDEUX



Alors que la productivité du travail en élevage a fait d'énormes progrès, l'agrandissement rapide de la taille des cheptels et le désengagement de la main-d'œuvre familiale ont entraîné une dégradation de la qualité de vie au travail et de l'attractivité du métier d'éleveur. Pourtant, les nouvelles générations d'éleveurs sont particulièrement sensibles à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Entre 2019 et 2021, 70 éleveurs wallons de bovins viandeux ont partagé leur temps de travail et leurs pratiques d'élevage*.



Qui travaille dans les fermes?

Il y a 1,5 personne en moyenne dans la cellule de base*, 20% sont des femmes. 60% des fermes reposent sur une personne.

Les bénévoles, principalement familiaux, réalisent 15% du travail total de la ferme. Seules 6 fermes ont recours à un ouvrier régulier.

L'entreprise intervient auprès de la quasi-totalité des fermes pour les travaux de saison. L'entraide est présente sur un tiers des fermes, principalement pour l'ensilage et la moisson.

**Pour les personnes de la cellule de base (pCB), l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu. Elles organisent le travail de l'exploitation.*



Système de production

42% pratiquent le **naissage-engraissement** et 58% pratiquent le **naissage seul**.

22% sont en **production biologique**.

64% élèvent des **Blanc Bleu Belge (BBB)**, 29% d'autres races et 7% élèvent les deux.

Il y a en moyenne **2,5 UGB par hectare de superficie fourragère**.

Quelle est la charge de travail?



On compte en moyenne **100 vaches allaitantes** et **190 UGB**, mais la taille est très variable (90 pour le tiers inférieur et 308 pour le tiers supérieur) et plus importante en BBB qu'en race française.



Ce cheptel est associé à **108 hectares de Surface Agricole Utile (SAU)** en moyenne, dont **75% sont dédiés aux superficies fourragères** (prairies, maïs, luzerne...). Le reste est composé de cultures et les pailles des céréales sont souvent destinées à l'élevage.



27% commercialisent une partie de leur production en **circuit-court** (colis, boucherie...). 30% ont une ou des **autres spéculations** (poulets, cultures, porcs...).

19% ont un **travail**, à mi-temps ou à temps plein, à l'extérieur de la ferme.


Le temps lié à ces activités n'est pas pris en compte dans la présente étude.



En moyenne, les éleveur(s) seul(es) gèrent un nombre d'hectares et de vaches allaitantes, ramené à la personne, plus important que les collectifs de travail plus grands !

**L'échantillon n'est pas représentatif de l'élevage moyen de bovins viandeux en Wallonie. Les exploitations ont été choisies pour que chaque système d'élevage prédéfini puisse être analysé.*

1. Le travail d'astreinte (TA)

 Le travail d'astreinte s'effectue quotidiennement, est non différable et correspond aux soins journaliers apportés aux animaux (alimentation, paillage, surveillance...). Il représente **66% du travail total effectué sur l'exploitation**.

Comment estimer votre travail d'astreinte?

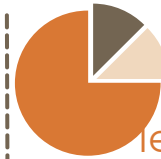
1. Commencez par repérer les périodes durant lesquelles le travail d'astreinte est constant. En général, on distingue la période hivernale, où tous les animaux sont en bâtiment et la période de pâturage.
2. Pour chaque période mise en évidence, combien d'heures par jour consacrez-vous aux tâches d'astreinte (quotidiennes et non différables) ? Si vous réfléchissez à une journée type, à quelle heure commencez-vous ? A quelle heure se termine la journée ? Quelles sont les pauses ? La calculatrice travail vous donne une estimation théorique de votre temps de travail.



Travail d'astreinte quotidien par pCB

Le volume est très variable entre les exploitations : il est de 2h45 par pCB et par jour pour le tiers inférieur et de 5h45 pour le tiers supérieur.

Le travail d'astreinte, par sa répétitivité, pèse moralement comme physiquement et est donc celui sur lequel il est nécessaire de mettre la priorité pour améliorer ses conditions de travail. **On conseille d'avoir moins de 5h de travail d'astreinte par jour. 20% des éleveurs n'y parviennent pas.**



Répartition entre les activités sur l'année

Alimentation	38%
Soins aux veaux	19%
Surveillance	17%
Paillage	12%
Raclage	6%
Eau prairies et autres	8%

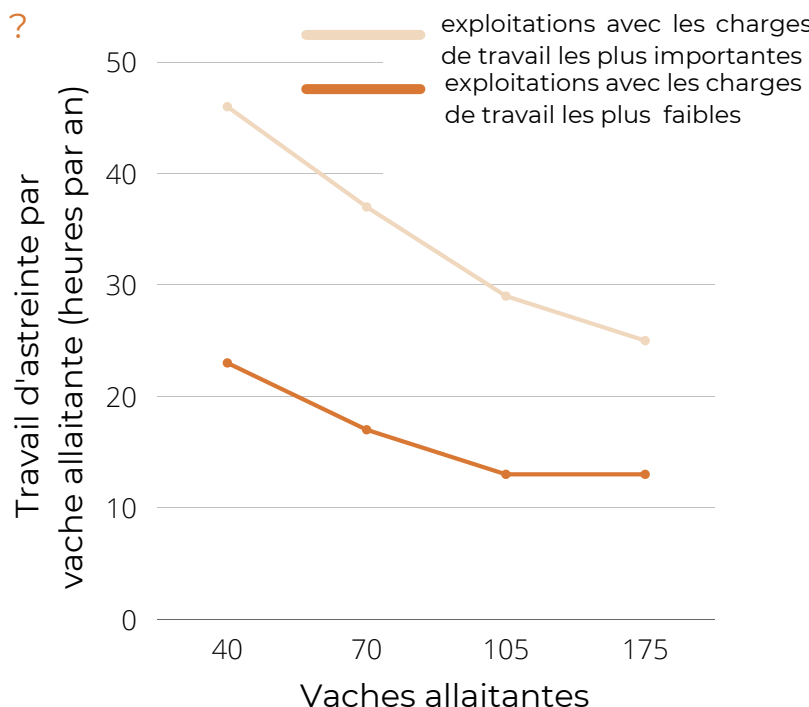


Quel est le travail d'astreinte annuel pour une vache allaitante ?

Il est en moyenne de 25h30 mais il varie de 5h30 à presque 60h par VA. Plus la dimension de l'atelier augmente, plus le TA/VA diminue. Des "économies d'échelle" sont observées car les différentes facettes du système de production ont été rationalisées mais le TA/VA diminue de moins en moins vite et atteint un seuil ! A nombre égal de vaches allaitantes, de grandes disparités sont observées. Quelques explications possibles :

- Les bâtiments et les équipements
- La conduite technique : les choix du mode d'élevage de veaux, d'engraissement, de vêlage... Par exemple, élever les veaux au pis réduit le travail d'astreinte.

Travail d'astreinte par vache allaitante en fonction de la taille du troupeau



6 kg de poids vif, c'est la production moyenne réalisée en une heure de travail d'astreinte. A ce travail d'astreinte s'ajoute le travail saisonnier !

2. Le travail de saison (TS)

Il correspond à des tâches concentrées sur une période donnée et est lié aux superficies fourragères et aux cultures (de l'implantation à la récolte), à l'entretien du territoire (haies et clôtures principalement) et au troupeau (vêlages, prophylaxie, déplacements des animaux,...). Ce dernier se répartit sur l'année, contrairement aux autres travaux de saison qui sont plus concentrés sur la période estivale

Le travail de saison moyen est de **140 jours*** par an.

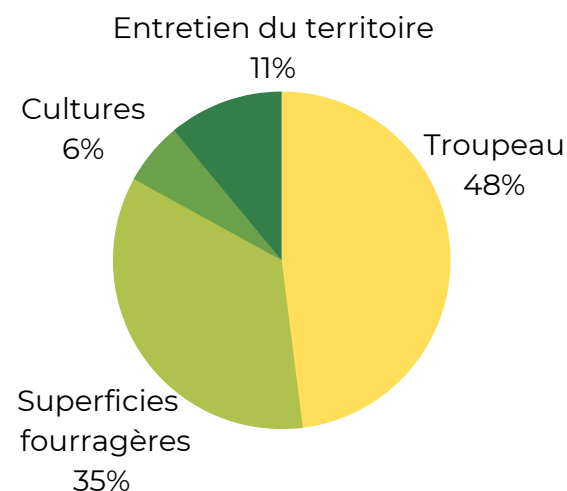
Le travail relatif au troupeau est le plus gourmand en temps avec 70 jours de travail par an. Cela correspond à 0,7 jour par vache allaitante ou 0,37 jour par UGB et par an. C'est le travail de saison qui est le moins délégué par les éleveurs.

Le travail relatif aux surfaces fourragères nécessite 45 jours pour une superficie moyenne de 80 hectares, soit 0,6 jour par hectare de superficie fourragère par an.

Le travail de saison sur les cultures reprend uniquement les activités nécessaires aux produits consommés par le troupeau.

**Un jour est composé de 8 heures dans la présente étude.*

Contrairement au travail d'astreinte, la taille de l'exploitation ne semble pas permettre de faire des économies d'échelle



Et le travail rendu alors?

L'entraide entre agriculteurs, en terme de volume de travail, reste anecdotique (1%).



Quelques repères

Travail d'astreinte

En moyenne, le travail d'astreinte est de **25h30/VA/an**.

La **conduite technique** ainsi que les **bâtiments** et les **équipements** peuvent impacter le TA.


		Bâtiments et équipements	
		Fonctionnels	Peu fonctionnels
Elevage des veaux	Sous la mère	21h/VA/an	27h30/VA/an
	Autres modes	22h15/VA/an	34h30/VA/an

Travail de saison

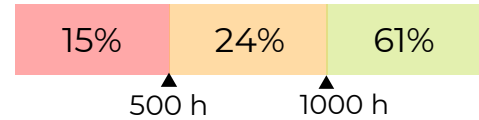
Les éleveurs dédient en moyenne **0,7 jour par vache** allaitante par an. On observe un effet « race », lié aux interventions requises par le BBB. Avoir un bon parcellaire et grouper les vêlages facilitent également les manipulations sur le troupeau.

0,83 jour/VA/an pour le BBB
0,48 jour/VA/an pour les autres races

3. Le temps disponible calculé (TDC) par pCB

 C'est le temps qu'il vous reste après avoir réalisé le travail d'astreinte et le travail de saison. Il doit permettre de gérer les imprévus et de réaliser les autres activités professionnelles et privées (gestion administrative, temps en famille ...).

Il doit idéalement être supérieur à 1000h. 61% des éleveurs wallons y parviennent. Mais attention, certains ont d'autres spéculations et/ou un travail à l'extérieur de la ferme. En dessous des 500h par an, la marge de manoeuvre devient faible pour faire face aux imprévus, pour la vie de famille... C'est le cas de 15% des éleveurs enquêtés.




Facteurs de variation

Le TDC varie **positivement** avec :

- **L'efficacité du travail, en particulier celle du travail d'astreinte** : certains choix techniques comme l'élevage des veaux (sous la mère ou au seau) sont déterminants, la fonctionnalité des bâtiments et de l'équipement joue également un rôle important.
- **La part du travail délégué** : certains éleveurs ont engagé un ouvrier. Ailleurs, le bénévolat est très présent bien qu'il doive être envisagé avec prudence. Saurez-vous remplacer cette aide si elle venait à se réduire?

A l'inverse, le TDC varie **négativement** avec :

- **Le nombre d'animaux et/ou d'hectares par exploitant**: les marges de manoeuvre les plus faibles se rencontrent dans les exploitations où la charge de travail, ramenée à la personne, est la plus élevée. C'est souvent le cas de éleveurs.se seule.e.

 Veillez à faire correspondre la taille de votre exploitation et la main-d'œuvre disponible !

Quelle est la taille idéale d'une exploitation sous l'angle du travail?



Du point de vue travail, un cheptel d'environ 80 vaches allaitantes ou de 160 UGB par personne est maximal.

Au delà de 80 vaches allaitantes par personne, il devient difficile de disposer de plus de 1000 heures de temps disponible sans avoir recours au salariat, au bénévolat massif ou à un système de production très rationalisé.

Relation entre le temps disponible et le nombre de vaches allaitantes par personne

